



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 08/02/2022  
N°2003

### **Remise du rapport parlementaire sur la filière économique du vélo : L'essor de la pratique du vélo et les perspectives futures confirment l'importance des dispositifs de soutien du Gouvernement**

**Barbara Pompili**, ministre de la Transition écologique, **Jean-Baptiste Djebbari**, ministre délégué chargé des Transports, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont pris connaissance du rapport relatif à la filière économique du vélo en France, de **Guillaume Gouffier-Cha**, député du Val-de-Marne, officiellement remis au Premier ministre ce mardi 8 février 2022.

La remise de ce rapport intervient à mi-parcours du Plan vélo et mobilités actives porté par le Gouvernement depuis septembre 2018, qui vise à tripler la part du vélo en France à l'horizon 2024. Quatre grands axes sont développés dans le rapport :

- Le constat d'un usage du vélo en pleine révolution ;
- Le besoin de répondre à une demande croissante de vélos, qui est un enjeu industriel autant qu'un enjeu de souveraineté ;
- La définition d'une économie du vélo qui intègre une économie du service, de la logistique et du tourisme ;
- Le besoin de poursuivre la levée des freins à la pratique du vélo.

L'état des lieux et les 63 recommandations formulées dans le rapport constituent un travail indispensable pour poursuivre la reconnaissance du vélo comme un mode de transport à part entière. Il en va ainsi des préconisations visant à consolider les acquis du plan vélo, comme le fonds mobilités actives ou les aides à l'achat, à soutenir les innovations industrielles, à développer la réparabilité des vélos et le marché d'occasion. Il est aussi une invitation aux acteurs économiques du vélo et aux

collectivités locales à redoubler de dynamisme, avec l'appui de l'État, pour accélérer et changer d'échelle.

Le développement d'une large filière économique du vélo, englobant l'industrie du cycle, les services aux cyclistes, le vélo-tourisme, la cyclologistique et la réalisation d'infrastructures cyclables, permettra à la France de prendre une place de choix dans le développement du marché du vélo à l'échelle européenne, de renforcer sa souveraineté économique, et d'aller résolument vers une transition écologique qui conforte le vélo comme l'un de ses piliers dans le domaine des transports du quotidien.

**Contacts presse :**

**Cabinet de Barbara Pompili**

01 40 81 78 31 - [secretariat.communication@ecologie.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@ecologie.gouv.fr)

**Cabinet de Jean-Baptiste Djebbari**

01 40 81 77 57 - [secretariat.dugain@transports.gouv.fr](mailto:secretariat.dugain@transports.gouv.fr)

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**

01 53 18 44 38 - [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)